

A Genève, la droite combat une «nouvelle attaque fiscale de la gauche» contre les entreprises

Sylvia Revello, 10.01.2023

5-7 minutes

A Genève, la droite et les milieux économiques avancent en rang serré pour combattre l'initiative «Supprimons les privilèges fiscaux des gros actionnaires» soumise au vote le 12 mars prochain. Lancé par Résistons, mouvement issu d'Ensemble à Gauche, le texte vise à taxer la totalité des dividendes perçus par les personnes détenant au moins 10% des actions d'une société. Une grave menace pour l'attractivité de Genève aux yeux de l'UDC, du PLR et du MCG, qui ont lancé mardi les hostilités aux côtés des représentants de l'économie, dans les locaux de l'entreprise de déménagement Harsch. Une manière de montrer la réalité d'une société familiale déjà «fortement taxée» et qui souffrirait de cette «nouvelle attaque».

Après l'invalidation de l'initiative «Halte aux privilèges des gros actionnaires», dont la formulation allait à l'encontre du but visé, l'extrême gauche est revenue à la charge avec ce nouveau texte, rejeté au Grand Conseil malgré le soutien des Verts et des socialistes. Il s'attaque à l'une des couches du mille-feuille fiscal: l'imposition sur les dividendes des sociétés anonymes. Actuellement, la taxe cantonale pour les actionnaires de plus de 10% est fixée à 70%, ce qui fait de Genève l'un des cantons les

plus gourmands en la matière, à l'exception de Bâle-Ville qui applique un taux de 80%. Ailleurs en Suisse, l'imposition partielle des dividendes oscille entre 50% et 70%. A noter qu'à Genève, quelque 30 000 personnes, détenant moins de 10% de parts, sont déjà taxées à 100% sur leurs dividendes.

Lire aussi: [Genève, canton de tous les excès fiscaux?](#)

«Un ballon d'oxygène»

Selon Résistons, quelque 1600 actionnaires sont concernés par l'initiative. Ces derniers touchent 1 milliard de francs par an sous forme de dividendes, soit un revenu moyen de 625 000 francs par personne. «Ces dernières années, la part des bénéfices réinvestis n'a cessé de diminuer au profit des dividendes», affirme le député d'Ensemble à Gauche Jean Batou, à l'origine de la proposition, soulignant que 2022 s'annonce comme une année record. Si elle est acceptée, l'initiative devrait rapporter près de 150 millions de francs supplémentaires par année aux collectivités publiques. «Un ballon d'oxygène qui permettra de financer les prestations et notamment les subsides d'assurance maladie», ajoute-t-il.

Ulcérée, la droite dénonce des conséquences désastreuses sur le tissu économique local. «Non seulement l'initiative réintroduirait la double imposition qui prévalait avant la deuxième réforme fédérale de l'imposition des entreprises, mais surtout elle porterait préjudice à l'attractivité de Genève en la dotant d'une fiscalité punitive», déplore Michael Andersen, avocat fiscaliste et député UDC, insistant sur la fragilité de la pyramide fiscale genevoise où 4,2% des contribuables paient plus de 50% de l'impôt sur le revenu.

«Je cumule tous les impôts»

Pour le député MCG Philippe Morel, le titre même de l'initiative est un leurre: «ce ne sont pas les gros actionnaires de sociétés cotées qui sont ciblés mais les patrons de PME ou de sociétés familiales qui créent des emplois.» A l'image d'Isabelle Harsch qui a repris l'entreprise des mains de son père il y a six ans. Etant propriétaire de 100% des actions mais également salariée, elle cumule tous les impôts: sur le revenu et la fortune, mais aussi sur les bénéfices et les dividendes de son entreprise. «Chaque année mes seuls revenus ne me permettent pas de payer la totalité de ces impôts, je suis donc obligée de me verser des dividendes, les années où c'est possible», confie-t-elle, précisant qu'elle se situe juste en dessous du bouclier fiscal. Si l'initiative est acceptée, songera-t-elle à déménager? «Je n'en suis pas là mais je reste attentive. Il ne faudrait pas que faire du bénéfice devienne prohibitif à Genève, sans quoi cela signerait la fin de l'entrepreneuriat.»

Sur la même thématique: [Les banquiers s'inquiètent de la fiscalité genevoise](#)

«Certains entrepreneurs risquent de faire leurs valises»

C'est bien ce que craint Vincent Subilia, directeur de la CCIG. «Sous couvert d'une pseudo lutte des classes, la gauche porte un nouveau coup de canif au tissu économique genevois sans en mesurer les conséquences», dénonce-t-il. Le député PLR Alexandre de Senarclens enfonce le clou en dénonçant une énième *Genferei* dans un canton qui est déjà le champion toutes catégories de l'impôt, lui qui taxe 34% des ressources, contre 10% à Zoug. «A force de jouer avec les nerfs des entrepreneurs, certains risquent de faire leurs valises.»

Pour la droite, 2023 est l'année de tous les dangers sur le plan fiscal. Après cette initiative, la population votera sur une autre

proposition de la gauche qui veut augmenter l'impôt sur la fortune, déjà le plus élevé de Suisse, durant 10 ans. «Cette initiative est censée rapporter 200 millions de francs. Or si les dix contribuables les plus impactés devaient quitter Genève, le canton accuserait une perte de 187 millions», affirme Alexandre de Senarclens. Un argument balayé par Jean Batou, pour qui la droite peint le diable sur la muraille: «la fiscalité n'est pas le seul facteur déterminant pour les grandes fortunes.»

Lire encore: [Fiscalité, main-d'œuvre ou mobilité: des entrepreneurs racontent les maux qui nuisent à l'attractivité de Genève](#)